

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00293

Numéro SIREN : 340 747 146

Nom ou dénomination : SAGEC MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt 12955

12855

« SAGEC MEDITERRANEE »

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
340 747 146 RCS NICE

EXTRAIT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT

Quatrième résolution

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 87.201,22 € qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

-aux réserves facultatives,	87.201,22 €

BENEFICE 2020	87.201,22 €

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Jean Christophe PARPAITE

Manuel

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : "Le louvre" 06000 NICE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 4 0 7 4 7 1 4 6 0 0 0 4 1			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 31/12/2020			
		Brut 1	Amortissements et provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	12 196	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	11 237	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	140 259	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	37 515
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	44 400
TOTAL (II)		BJ	BK	151 496		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ	33 535	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 729 881	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 416	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF		CG	125 813		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 349		
	TOTAL (III)	CJ	CK	34 951		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	186 447		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 12 196		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	547 722
	Report à nouveau			DH	342 552
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	87 201
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 087 475
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	54 887
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	14 826
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	364 115
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 701 832
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 611 769
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 267 992
TOTAL (IV)			EC	7 015 421	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 102 895	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 000 595
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *		
Exercice N												
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC				
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF				
			services *	FG	5 778 925	FH		FI	5 778 925			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	5 778 925	FK		FL	5 778 925			
	Production stockée *							FM	440 986			
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	37 827			
	Autres Produits (1) (11)							FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	6 257 738			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS				
	Variation de stock (marchandises) *							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	2 303 040			
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	106 743			
	Salaires et traitements *							FY	2 460 178			
	Charges sociales (10)							FZ	1 117 248			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *						GA	18 678		
			- dotations aux provisions						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	3 785			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)							GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	6 009 672			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	248 066				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	16 219			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	6 542			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
Total des produits financiers (V)							GP	6 542				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	58 098			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	58 098			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-51 556				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	180 291				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAGEC MEDITERRANEE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 312
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 312
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	62 824
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	62 824
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-53 512
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	39 578
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 273 592
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 186 391
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	87 201
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	37 827
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Contravention 6414377818 06/11		35	
Avis FPS 21060088800015 19/12		16	
Contrav° 8331832441 non dénon		450	
Avis FPS 21060088800015		16	
Mairie Nice Abt station JCP		10	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations												
								1			2			3									
INCORP.			TOTAL I					CZ			D8			D9									
			Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD			12 196			KE									
CORPORELLES			Terrains					KG			KH			KI									
			Constructions		Sur sol propre		L9		KJ			KK			KL								
					Sur sol d'autrui		M1		KM			KN			KO								
			Autres immobilisations corporelles		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions		M2		KP			23 488			KQ								
					Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS			KT			KU								
			Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV			88 799			KW			KX							
					Matériel de transport *		KY			2 198			KZ			LA							
					Matériel de bureau et mobilier informatique		LB			73 292			LC			LD							
					Emballages récupérables et divers *		LE			3 050			LF			LG							
						Immobilisations corporelles en cours					LH			LI			LJ						
			Avances et acomptes					LK			LL			LM									
			TOTAL III					LN			190 828			LO									
FINANCIERES			Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M			8T									
			Autres participations					8U			37 515			8V									
			Autres titres immobilisés					IP			IR			IS									
			Prêts et autres immobilisations financières					IT			44 318			IU									
			TOTAL IV					LQ			81 833			LR									
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG			284 857			OH									
CADRE B			IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
								par virements de poste à poste 1					par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					3			4		
INCORP.			TOTAL I					IN					CO					DO					
			Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO					LV					LW					
CORPORELLES			Terrains					IP					LX					LY					
			Constructions		Sur sol propre		IQ		MA					MB					MC				
					Sur sol d'autrui		IR		MD					ME					MF				
					Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG					MH					43 021				
			Autres immobilisations corporelles		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ					MK					ML				
					Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM					MN					88 799				
					Matériel de transport		IV		MP					MQ					2 198				
					Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS					MT					77 103				
			Autres immobilisations corporelles		Emballages récupérables et divers *		IX		MV					MW					3 050				
					Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ					NA					NB				
			Avances et acomptes					NC					ND					NE					
			TOTAL III					IY					NG					NH					
FINANCIERES			Participations évaluées par mise en équivalence					IZ					OU					M7					
			Autres participations					IO					OX					OY					
			Autres titres immobilisés					II					2B					2C					
			Prêts et autres immobilisations financières					I2					2E					2F					
			TOTAL IV					I3					NJ					NK					
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4					OK					OL					

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2020						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAGEC MEDITERRANEE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	4 345	PW	6 892	PX		PY	11 237					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	75 497	QE	4 617	QF		QG	80 114					
	Matériel de transport		QH	716	QI	550	QJ		QK	1 265					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	52 261	QM	6 618	QN		QO	58 879					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	132 818	QV	18 678	QW		QX	151 496					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	132 818	ØP	18 678	ØQ		ØR	151 496					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N	29 750	6P	3 785	6R		6S	33 535
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	1 416	6Y		6Z		7A	1 416
TOTAL III		7B	31 166	TY	3 785	TZ		UA	34 951	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	31 166	UB	3 785	UC		UD	34 951	
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	3 785	UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l' entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	44 400	UV		UW	44 400		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	4 729 881		4 729 881				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	720		720				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	4 850		4 850				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	65 846		65 846				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	7 997		7 997				
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 760 779		1 760 779				
	Charges constatées d'avance				VS	12 349		12 349				
TOTAUX				VT	6 626 822	VU	6 582 423	VV	44 400			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	364 115		364 115							
Personnel et comptes rattachés		8C	239 250		239 250							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	559 869		559 869							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	867 020		867 020						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	35 694		35 694						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	54 887		54 887							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 611 769		2 611 769							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L	2 267 992		2 267 992							
TOTAUX		VY	7 000 595	VZ	7 000 595							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		
LES EFFECTIFS		NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
COMMENTAIRES		NA

En Euro**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 102 895.38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 87 201.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Report des échéances sociales et fiscales

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Méditerranée S.A.S

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2020
Sagec Méditerranée S.A.S
Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr, 06000 Nice
Ce rapport contient 23 pages
Référence : PL - RE

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
TourEgho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Sagec Méditerranée S.A.S

Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr, 06000 Nice
Capital social : € 100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sagec Méditerranée S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Ego
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la collectivité des associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Sagec Méditerranée S.A.S
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
21 juin 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 21 juin 2021

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above the printed name.

Philippe Levert

BILAN ACTIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/20		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/19	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			0.15		0.17
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	12 195.92			12 195.92	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			0.77		0.81
Terrains					
Constructions	43 020.60	11 237.25		19 143.37	
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	171 150.80	140 258.77		38 866.11	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1.01		1.14
Participations	37 515.24			37 515.24	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	44 399.50			44 317.62	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	308 282.06	151 496.02	1.93	152 038.26	2.11
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			15.29		11.15
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)	1 272 824.73	33 535.06		802 088.85	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			81.07		85.28
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	4 729 881.28			4 228 610.51	
Autres créances (3)	1 840 192.42	1 416.00		1 907 474.21	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	125 813.15		1.55	96 630.09	1.34
Charges constatées d'avance (3)	12 348.82		0.15	8 574.12	0.12
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 981 060.40	34 951.06	98.07	7 043 377.78	97.89
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	8 289 342.46	186 447.08	8 102 895.38	7 195 416.04	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

12 195.92

12 195.92

BILAN PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/20	% du passif	Valeurs au 31/12/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	100 000.00	1.23	100 000.00	1.39
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		6.88		7.14
Réserve légale	10 000.00		10 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	547 721.71		503 721.94	
Report à nouveau	342 551.81	4.23	342 551.81	4.76
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	87 201.22	1.08	103 999.77	1.45
SITUATION NETTE	1 087 474.74	13.42	1 060 273.52	14.74
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 087 474.74	13.42	1 060 273.52	14.74
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires			213.18	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				0.76
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 887.14	0.68	54 887.14	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 826.00	0.18		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	364 115.21	4.49	321 373.56	4.47
Dettes fiscales et sociales	1 701 831.82	21.00	1 407 569.80	19.56
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	2 611 768.91	32.23	2 351 754.07	32.68
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 267 991.56	27.99	1 999 344.77	27.79
TOTAL DETTES	7 015 420.64	86.58	6 135 142.52	85.26
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	8 102 895.38	100	7 195 416.04	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

7 000 594.64

6 135 143.00

213.18

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 778 925	100	6 908 902	100	-1 129 977	-16
Montant net du chiffre d'affaires	5 778 925	100	6 908 902	100	-1 129 977	-16
Production stockée	440 986	8	-182 321	-3	623 307	342
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	37 827	1	55 703	1	-17 876	-32
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 257 738	108	6 782 284	98	-524 546	-8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 303 040	40	2 603 650	38	-300 610	-12
Impôts, taxes et versements assimilés	106 743	2	101 343	1	5 400	5
Salaires et traitements	2 460 178	43	2 639 358	38	-179 180	-7
Charges sociales	1 117 248	19	1 184 997	17	-67 749	-6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	18 678		15 809		2 868	18
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	3 785		31 166		-27 381	-88
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 009 672	104	6 576 323	95	-566 650	-9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	248 066	4	205 962	3	42 104	20
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	16 219		20 432		-4 213	-21

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 542		13 602		-7 060	-52
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	6 542		13 602		-7 060	-52
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	58 098	1	23 667		34 431	145
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	58 098	1	23 667		34 431	145
RÉSULTAT FINANCIER	-51 556	-1	-10 066		-41 490	-412
RÉSULTAT COURANT avant impôts	180 291	3	175 464	3	4 827	3
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	9 312		2 128		7 185	338
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 312		2 128		7 185	338
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	62 824	1	29 167		33 657	115
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	62 824	1	29 167		33 657	115
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-53 512	-1	-27 039		-26 472	-98
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	39 578	1	44 425	1	-4 847	-11
TOTAL DES PRODUITS	6 273 592	109	6 798 014	98	-524 421	-8
TOTAL DES CHARGES	6 186 391	107	6 694 014	97	-507 623	-8
Bénéfice ou Perte	87 201	2	104 000	2	-16 799	-16

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

En Euro**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 102 895.38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 87 201.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Report des échéances sociales et fiscales

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

En Euro**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 et 20 ans
- Matériels et outillages	3 et 5 ans
- matériel de transport	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	12 196		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	23 488		19 532
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	88 799		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	2 198		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	73 292		3 811
		Emballages récupérables & divers	3 050		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	190 828		23 344
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		37 515		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		44 318		82
		TOTAL	81 833		82
		TOTAL GENERAL	284 857		23 426

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			12 196	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			43 021	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			88 799	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			2 198	
		Mat. bureau, inform., mobilier			77 103	
		Emb. récupérables & divers			3 050	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			214 172	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				37 515	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				44 400	
		TOTAL			81 915	
		TOTAL GENERAL			308 282	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	4 345	6 892		11 237
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. aménag.	75 497	4 617		80 114
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport	716	550		1 265
Mat. bureau et Informatiq., mob.	52 261	6 618		58 879
Emballages récupérables divers				
TOTAL	132 818	18 678		151 496
TOTAL GENERAL	132 818	18 678		151 496

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. Incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et aménag.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

PATRIMONIA - - -

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
100 000		37.50	37 500	37 500		91 209	-43 250	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette				
Filiales et participations (1)									
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
1. Filiales non reprises au §A :									
a. Filiales françaises									
b. Filiales étrangères									
2. Participations non reprises au §A :									
a. Dans des sociétés françaises									
b. Dans des sociétés étrangères									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro
ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	44 400		44 400
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	4 729 881	4 729 881	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	720	720	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 850	4 850	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	65 846	65 846	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	7 997	7 997	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 760 779	1 760 779	
Charges constatées d'avance		12 349	12 349	
TOTAUX		6 626 822	6 582 423	44 400
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 349
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 349

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 543 070
Autres créances	14 539
Disponibilités	
TOTAL	4 557 609

CAPITAUX PROPRES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	010
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000	010

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	364 115	364 115		
Personnel & comptes rattachés	239 250	239 250		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	559 869	559 869		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	867 020	867 020		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	35 694	35 694		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	54 887	54 887		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 611 769	2 611 769		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 267 992	2 267 992		
TOTAUX	7 000 595	7 000 595		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 267 992
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 267 992

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 961
Dettes fiscales et sociales	359 024
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	20 960
TOTAL DES CHARGES À PAYER	402 944

En Euro

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 584 796.43 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,34 %
Table de mortalité INSEE 2017

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	1 345 800					1 345 800
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	1 345 800					1 345 800
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 345 800					1 345 800

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

TB RÉSULTATS SUR 5 ANS

SAS SAGEC MEDITERRANEE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
En Euro

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/20 au 12/20	Exercice 01/19 au 12/19	Exercice 01/18 au 12/18	Exercice 10/16 au 12/17	Exercice 10/15 au 09/16
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 778 925	6 908 902	5 519 892	5 607 368	4 274 862
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	149 242	175 775	298 774	464 124	112 469
Impôts sur les bénéfices	39 578	44 425	78 203	132 840	42 251
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	87 201	104 000	197 602	305 689	119 946
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	22 463	27 351	22 968	25 595	-49 728
Résultat distribué (D)		60 000	60 000		30 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	14.92	17.58	29.88	46.41	11.25
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	10.97	13.14	22.06	33.13	7.02
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	8.72	10.40	19.76	30.57	11.99
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		6.00	6.00		3.00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	49	47	45	38	37
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 460 178	2 639 358	2 270 408	2 520 209	1 776 019
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 117 248	1 184 997	1 035 957	1 127 803	783 242